Fiche de plaidoyer – 4ème cycle

Examen périodique universel du São Tomé et Príncipe

Corruption, Transparence et Accès à l' Information Publique à São Tomé-et-Principe

LES RECOMMANDATIONS FAITES LORS DU 3ÈME SUR THEMATIQUE

Les recommandations faites lors du 3ème cycle sur la thématique :

106.55 (États-Unis) : Adopter des réformes pour réduire la corruption, augmenter la transparence financière des dirigeants politiques et enquêter sur les cas de corruption au sein de la police et de la fonction publique.

106.57 (Australie) : Appliquer strictement les lois anticorruption, notamment par l'enquête et la poursuite des auteurs d'infractions.

106.50 (Indonésie) : Renforcer les capacités des institutions afin de lutter contre la corruption, la criminalité organisée et les défis liés à l'État de droit.

CONTEXTE NATIONAL : MESURES ET INITIATIVES (ODD 16)

Le contexte national révèle que São Tomé-et-Principe demeure confronté à des défis structurels en matière de transparence, de gouvernance et de lutte contre la corruption, domaines directement liés aux cibles de l'ODD 16 (Paix, Justice et Institutions efficaces). Malgré l'existence de cadres juridiques pertinents, leur mise en œuvre reste limitée et incohérente.

Au niveau législatif, **la Loi sur l'Accès à l'Information Publique (LAI)** n'a toujours pas été adoptée, créant un vide juridique qui empêche la transparence proactive et entrave le contrôle citoyen. De même, **la Loi sur la Probité Publique**, bien qu'existante dans certaines versions, n'est pas mise en œuvre de manière efficace, principalement en raison de l'irrégularité et de l'absence d'audit indépendant des Déclarations de Patrimoine des hauts responsables publics.

Le pays a entrepris certaines initiatives, notamment le renforcement de **la Cour des Comptes** et de **l'Inspection Générale des Finances (IGF)**, mais ces institutions continuent de manquer de ressources techniques, financières et humaines. Leur indépendance opérationnelle reste fragile, ce qui limite leur capacité à prévenir, détecter et sanctionner la corruption.

Par ailleurs, São Tomé-et-Principe ne dispose d'**aucun mécanisme national de protection des Défenseurs des Droits Humains (DDH)** et des lanceurs d'alerte, laissant ces acteurs exposés à différents types de pressions, représailles ou intimidations, en particulier lorsqu'ils documentent des cas de corruption ou de mauvaise gouvernance.

Enfin, les populations rurales, les femmes et les groupes vulnérables sont disproportionnellement affectés par la corruption administrative et le manque de transparence dans l'accès aux services publics, ce qui compromet la réalisation équitable et durable de l'ODD 16.

DÉFI/PROBLÈME

1 **Absence d'un cadre juridique opérationnel pour l'accès à l'information publique**, entravant la transparence et empêchant le contrôle citoyen des dépenses publiques.

2 **Faible application des lois anticorruption**, notamment l'absence d'audits réguliers et vérifiables des Déclarations de Patrimoine, entraînant une perception élevée d'impunité.

3 **Manque de ressources et d'indépendance des institutions de contrôle**, limitant leur capacité à prévenir, détecter et sanctionner les actes de corruption.

4 **Absence d'un mécanisme de protection des DDH et lanceurs d'alerte**, créant un environnement de risque pour les acteurs de la société civile.

5 – **Impact disproportionné de la corruption sur les femmes, les zones rurales et les groupes vulnérables**, limitant leur accès équitable aux services publics.

IMPACTS

Ces défis ont trois conséquences cruciales pour la gouvernance et le développement de São Tomé et Príncipe :

1-Opacité Institutionnelle (LAI) : L'absence de Loi sur l'Accès à l'Information empêche la surveillance publique, entraînant une **érosion de la confiance démocratique** et réduisant l'attractivité pour l'investissement et le soutien au développement.

2-Impunité et Enrichissement Illicite (Déclarations de Patrimoine) : Le manque de vérification des déclarations de patrimoine normalise l'enrichissement illicite, **fragilisant la crédibilité des organes de contrôle** et empêchant le traçage et la récupération des actifs détournés.

3-Corruption Systémique et Recul Civique (Protection des Lanceurs d'Alerte) : L'absence de protection pour les défenseurs et les lanceurs d'alerte, combinée à la faiblesse institutionnelle, crée un climat de peur, permettant à la corruption de prospérer et de **compromettre directement les droits économiques et sociaux** de la population.

Fiche de plaidoyer – 4ème cycle

Examen périodique universel du pays São Tomé et Principe

RECOMMANDATIONS

1 **Adopter et mettre en œuvre la Loi sur l'Accès à l'Information Publique d'ici juin 2026**, garantissant l'accès proactif et réactif aux documents publics.

2 **Mettre en place un organe indépendant chargé de vérifier les Déclarations de Patrimoine d'ici décembre 2026**, avec audits obligatoires et sanctions claires.

3 **Renforcer l'indépendance, les ressources et les capacités de la Cour des Comptes et de l'IGF d'ici 2027**, avec publication annuelle des rapports d'audit.

4 **Créer un mécanisme national de protection des Défenseurs des Droits Humains et lanceurs d'alerte d'ici 2026**, conforme aux normes internationales.

5 **Mettre en œuvre un Plan National Anti-Corruption participatif d'ici 2026**, avec indicateurs de performance et mécanismes d'évaluation.

6 **Assurer une approche inclusive**, garantissant la participation des femmes, jeunes et groupes vulnérables dans toutes les réformes anticorruption.

1 **Quand l'État prévoit-il d'adopter la Loi sur l'Accès à l'Information Publique, en attente depuis plusieurs années ?**

2 **Quelles mesures sont en place pour garantir l'audit régulier des Déclarations de Patrimoine ?**

3 **Quelles ressources seront attribuées à la Cour des Comptes et à l'IGF pour assurer leur indépendance ?**

4 **L'État envisage-t-il de créer un mécanisme national de protection des Défenseurs des Droits Humains ?**

5 **Quel calendrier existe pour la mise en œuvre d'un Plan National Anti-Corruption ?**

SOURCES

1- Rapport Alternatif du CIPSTP (2025).

2 Afrobarometer : Perception de la corruption (São Tomé-et-Principe).

3 Index de Perception de la Corruption (Transparency International).

4 Base de données UPR-Info.

COORDONNÉES DE CONTACT

Deodato Capela,

cipstp.org@gmail.com|| https://cipstp.st

Centro de Integridade Pública de SãoTomé e Príncipe